

EN PRATIQUE COMMENT FAIRE ?



- ✓ Je vérifie que mes vaccins sont bien à jour à l'aide de mon carnet de santé.
- ✓ Lors d'une consultation avec mon médecin traitant, je n'hésite pas à lui demander de faire le point sur mes vaccins.
- ✓ Lorsque je pars à l'étranger, je me renseigne auprès de mon médecin traitant sur les vaccins conseillés pour ce voyage.
- ✓ Je me renseigne auprès de ma mutuelle étudiante afin de savoir comment seront pris en charge mes vaccins.

info

Soyez vigilant dans votre suivi vaccinal, vous êtes tous concernés par la protection contre :

Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite

Coqueluche

Rougeole – Rubéole – Oreillons
Rattrapage pour les personnes non vaccinées contre la rougeole.

D'autres vaccinations peuvent vous concerner.
Pour une information complète, voir les recommandations vaccinales publiées annuellement dans le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH), Calendrier des vaccinations, accessible sur le site de l'INVS.

PRÉVENTION SANTÉ



PRÉVENTION SANTÉ

Pour m'informer, en parler :

www.mgel.fr

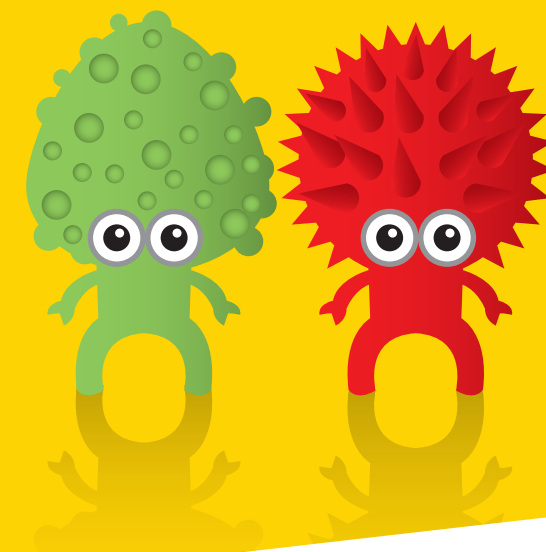
www.mesvaccins.net

www.medecinedesvoyages.net

www.inpes.sante.fr

www.invs.sante.fr

UNE PIQURE DE RAPPEL : LA VACCINATION



**Les rappels de vaccination
«rafraichissent» la mémoire
immunitaire de notre organisme.**

Ma mutuelle,
mon partenaire
bien-être.

Ma mutuelle,
mon partenaire
bien-être.





INFOS PRATIQUES

VRAI FAUX ?



Chaque année, plus de 2 millions de décès sont évités dans le monde grâce à la vaccination¹

1. OMS

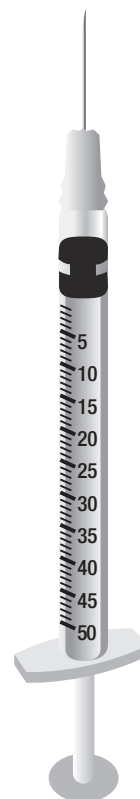
La vaccination aide notre corps à se préparer à mieux se défendre en cas d'infection. Le vaccin agit comme une protection, en cas d'infection notre organisme sera alors prêt à se défendre rapidement et nous évitera de tomber malade.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La vaccination est un procédé qui consiste à injecter dans l'organisme, un agent infectieux (bactérie ou virus), qui a été inactivé ou transformé afin qu'il perde son caractère pathogène. Par conséquent, le système immunitaire déclenchera naturellement la production d'anticorps nécessaires à l'élimination de ce virus/bactérie, même si celui-ci est alors inoffensif.



Ultérieurement, l'organisme ayant déjà rencontré et combattu un agent infectieux donné ou une partie de celui-ci, saura, dès sa prochaine apparition, mobiliser et fabriquer les anticorps nécessaires et adaptés pour se défendre rapidement et efficacement.



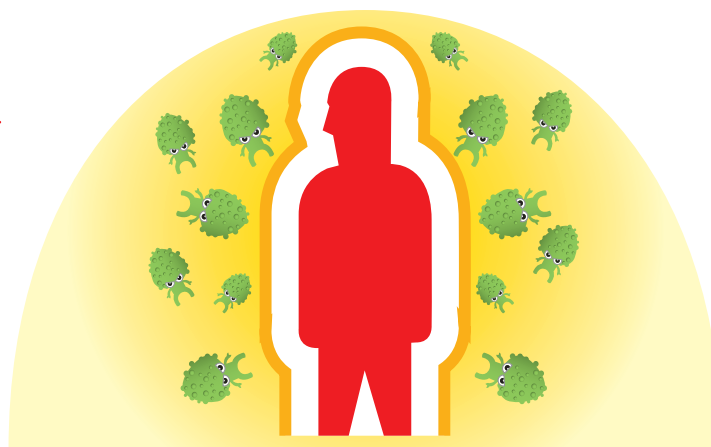
info

Le papillomavirus

L'infection au papillomavirus humain est très fréquente et se transmet lors des premiers rapports sexuels. Si ces infections sont la plupart du temps éliminées et sans conséquence pour la santé, quand elles persistent elles peuvent dans certains cas, évoluer vers un cancer du col de l'utérus.

La vaccination HPV peut protéger à 70% des papillomavirus oncogènes. Cette vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles de 14 ans et pour celles de 15 à 23 ans avant ou au début de leur entrée dans la vie sexuelle (jusqu'à un an après le début de l'activité sexuelle).

La vaccination ne dispense pas du suivi régulier par un gynécologue (dépistage par frottis).



«Les vaccins sont obligatoires»

FAUX.

VRAI.

VRAI ET FAUX : Pour la population générale, certaines vaccinations sont obligatoires. Il s'agit des vaccinations contre : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Cependant les rappels de ces vaccins ne sont pas obligatoires tout au long de la vie. Les rappels restent fortement conseillés puisqu'ils assurent une protection dans la durée contre ces maladies. Les autres vaccinations ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandés.

«La vaccination ne détériore pas notre protection naturelle contre les maladies»

FAUX.

VRAI.

VRAI : Les vaccins ne détruisent pas la protection naturelle du corps et n'affaiblissent pas notre capacité à nous défendre contre les maladies. Au contraire la vaccination renforce notre protection en aidant notre corps à se préparer à l'avance à lutter contre certaines maladies.

«La vaccination comporte des risques pour la santé?»

FAUX.

VRAI.

FAUX (sauf dans de très rares cas) : Certains vaccins peuvent avoir des réactions indésirables, comme les médicaments, généralement limités dans le temps (fièvre, douleur à l'endroit de l'injection) mais les effets sérieux qui pourraient être confirmés comme étant liés à une vaccination demeurent très rares.



Même si vous avez pris du retard dans vos vaccinations il ne sera généralement pas obligatoire de tout refaire. Parlez-en à votre médecin traitant.